

# JOURNÉES DE RÉFLEXION SUR L'ÉTAT CIVIL

## **Pour accompagner le processus de transition**

**N**ouakchott abrite depuis hier un atelier de réflexion sur les problèmes de l'état civil en Mauritanie. Au terme de la rencontre, les participants doivent dégager tous les obstacles entravant la réforme du secteur.

Organisé par le secrétariat d'Etat à l'Etat Civil, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), l'atelier regroupe les directeurs régionaux et chefs de centres de l'Etat Civil de toutes les moughataa du pays.

Les recommandations de la rencontre vont déboucher sur le recensement des citoyens, qui n'ont pas été recensés en 1998, la vérification et la rectification des documents déjà enregistrés.

**LIRE PAGE 3**

# Journées de réflexion sur l'état civil

## Pour accompagner le processus de transition

Réfléchir sur les problèmes de l'état civil en vue de soulever les obstacles entravant la bonne marche du département, tel est l'objectif d'un atelier ouvert mardi à Nouakchott, par le secrétariat d'Etat à l'Etat Civil en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP).

Pendant trois jours, les participants à cette rencontre (directeurs régionaux et chefs de centres de l'Etat Civil de toutes les moughataa du pays), suivront des communications relatives au bilan de la réforme de l'Etat Civil, l'évolution des taux de couverture, les textes législatifs et réglementaires, les procédures de collecte, de saisie, de correction et de validation des données collectées.

Ouvrant les travaux du séminaire, le directeur du cabinet du secrétaire d'Etat à l'Etat Civil a indiqué que l'organisation de cet atelier, au moment où notre pays connaît d'importantes mutations politiques et économiques, pose de nouveau le problème de l'état civil, considéré comme l'une des priorités de l'action du gouvernement.

Dans ce cadre, le gouvernement a adopté il y a quelques semaines un plan d'action axé sur deux volets dans ce domaine.

Le premier volet porte sur les

mesures urgentes à prendre pour accompagner la phase de transition et son processus électoral du fait que la crédibilité des élections dépend largement de la maîtrise de l'état civil.

Le directeur de cabinet a aussi précisé que des opérations de recensement au profit des citoyens, qui n'ont pas été recensés en 1998, tout comme la vérification et la rectification des documents couvriront l'ensemble du territoire national dès la clôture des travaux du présent séminaire.

Le second volet de la stratégie est relatif à la poursuite de la réforme, à long terme, de l'état civil à travers la réflexion sur les meilleures voies d'élaboration de la carte d'identité nationale en tirant profit des avantages des techniques modernes dans ce domaine. La réalisation de ce travail indispensable à l'épanouissement de notre pays nécessite la coordination des efforts des citoyens, des pouvoirs publics mais aussi des partenaires au développement, a-t-il indiqué.

Les travaux de cette première journée ont été marqués par un exposé sur le bilan du secrétariat d'Etat à l'Etat Civil.

